

Syndic propriétaire - Résidence Orchidée
AG 25 mars 2014 - PV de résultats

	OUI	NON	ABST/NUL	Total OUI	%	Total NON	Total ABST	
3. Approbation des comptes clôturés au 31/12/2013				5363	97	166	30	ACCEPTEE
4.1 Aux membres du Conseil de gérance				5561	97.1	166	52	ACCEPTEE
4.2 Au commissaire aux comptes				5502	96.65	191	52	ACCEPTEE
4.3 Au Syndic				5445	95.64	248	52	ACCEPTEE
5.1 Président(e) : Madame LEROY Anouk				5313	95.57	246	66	ELU(E)
5.2.a Membre du conseil de copropriété : Monsieur DE BODT Claude				5229	92.6	418	97	ELU(E)
5.2.b Membre du conseil de copropriété : Monsieur WEIJERMAN Olivier				4782	84.68	865	97	ELU(E)
5.2.c Membre du conseil de copropriété : Monsieur VANDENBERGHE René				5275	93.21	384	120	ELU(E)
5.3 Commissaire aux comptes : Monsieur VANDENBERGHE René				5398	94.9	290	32	ELU(E)
6. a. Reconduction du contrat du Syndic M. MILIS pour un mandat d'un an				5508	95.31	271		ACCEPTEE
6. b. Election d'un nouveau syndic				296	5.28	5308	85	REFUSEE
7. Mandat donné aux membres du CG pour signer le contrat du Syndic				5501	97.73	128	61	ACCEPTEE
8. Approbation de la diminution du budget ordinaire à 644.300 € (au lieu de 694.300)				5540	96.79	184	30	ACCEPTEE
9. Approbation de l'appel de fonds « terrasses » à 3€/quotité/mois (au lieu de 1,50€)				4773	82.99	978	45	ACCEPTEE

Syndic propriétaire - Résidence Orchidée
AG 25 mars 2014 - PV de résultats

OUI	NON	ABST/NUL	Total OUI	%	Total NON	Total ABST	
10. Approbation du remplacement luminaires des garages et des paliers par du LED (invest. 12.000€ - écon. ann. prév. 13.000€)							ACCEPTEE
			5315	93.52	368	30	
11. Mandat donné au conseil de copropriété pour désigner la société en charge du remplacement des luminaires sur base de l'offre DICALL +/- 5%							ACCEPTEE
			5195	91.35	492	30	
12. Approbation du placement de caméras de surveillance dans les halls d'entrée et à l'entrée des garages pour un budget de 15.000€							REFUSEE
			3305	62.05	2021	453	
13. Mandat donné au conseil de copropriété pour désigner la société en charge du placement des caméras							ACCEPTEE
			3940	73.17	1445	394	
14. Mandat donné au syndic pour que toute transaction résultant d'un dépôt du dossier à l'avocat, d'une citation en justice ou autre démarche ayant pour objet la récupération des créances de copropriétaires aboutisse à la rédaction d'un procès verbal de conciliation devant le magistrat cantonal							ACCEPTEE
			5256	92.1	451	72	
15. Approbation du taux d'intérêt de retard sur les créances des copropriétaires de 1% par mois et de 15% d'indemnité de retard							ACCEPTEE
			5203	90.9	521	55	
16. Approbation de la taxe d'emménagement de 75€ à charge de l'occupant facturé au propriétaire							ACCEPTEE
			5233	91.29	499	47	
17. Approbation de la taxe de rappel pour retard de paiement équivalent à 75€ (50€ pour la copropriété et 25€ au syndic) augmentée des frais de courrier en vigueur							ACCEPTEE
			5192	91.01	513	44	

Signatures des présents, des scrutateurs, du/de la président(e) de séance